

L'AFIF EVOLUE

L'AFIF BOUGE

L'AFIF SE DEVELOPPE

L'AFIF ORGANISE POUR VOUS

**L'ASSURANCE CHOMAGE
DES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX**

**Bureau International du Travail - BIT Salle II – Accès par la Porte 1 – Niveau R3
29 novembre 2012 - 17H30**

Présentation par Madame Isabelle Grandgérard-Rance

Directrice adjointe des Relations Institutionnelles et Partenariales

Direction des Affaires Juridiques UNEDIC PARIS

En présence de Madame Françoise Sellier, Adjointe à la Cheffe de la MFI

(Mission pour les Fonctionnaires Internationaux) et de

Monsieur Jacques Pellet, Représentant Permanent Adjoint de la Mission Française

auprès des Nations Unies et des Organisations Internationales à Genève

Avec la participation de l'AFI Espagnole et l'AFI Allemande

Depuis 2002 les fonctionnaires internationaux français (FIF) peuvent adhérer au régime national d'assurance chômage. Cet accès résulte des négociations conduites par la présidence de l'AFIF de Genève et le Président de l'association pour la protection sociale des FIF, avec la Direction des Affaires juridiques de l'UNEDIC. L'AFIF a estimé opportun d'organiser une réunion afin de rappeler aux FIF la possibilité de souscrire une telle assurance et de les informer sur les conditions actuelles d'adhésion à ce régime et sur les prestations offertes. En effet, l'assiette de cotisation ainsi que le barème des prestations ont fait l'objet de révisions au cours des dernières années.

La Présidente de l'AFIF

Les fonctionnaires internationaux des autres nationalités européennes peuvent aussi adhérer au régime dans les mêmes conditions que les FIF. Mais lorsqu'ils seront amenés à faire valoir leurs droits à prestations, ils seront pris en charge par le régime français seulement pendant 3 mois. Au-delà de cette période, ils seront obligatoirement transférés dans leur régime national et bénéficieront des prestations correspondantes de ce régime même si leur barème est différent du barème français auquel ils ont cotisé.

En cas de question particulière, merci de nous contacter à : evenement@afif.ch

Envie d'adhérer ? Contactez nous via contact@afif.ch ou visitez notre site : www.afif.ch